



Déclaration liminaire CHSCT du 22/09/2022

Monsieur le Président,

Le CHSCT que vous convoquez aujourd'hui, se déroule dans un contexte politique et économique incertain et pesant pour l'ensemble des salariés que nous sommes et pour tous les agents des Finances que nous représentons.

Outre les incertitudes géopolitiques liées au conflit en Ukraine, les augmentations générales des prix de l'énergie et de l'alimentation risquent de faire basculer un nombre important de salariés dans la précarité et dans la pauvreté.

Les fonctionnaires ne seront pas épargnés non plus.

Concernant l'augmentation du point d'indice de 3,5 % au 1er juillet, si, de prime abord, on peut se féliciter du dégel de celui-ci, le compte n'y est pas !

Cette augmentation ne suffira pas à compenser les années de disette.

La CGT rappelle qu'elle revendique une hausse immédiate des salaires, à la hauteur des besoins de chacun rétroactive de 10% de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociations pour rattraper les pertes cumulées depuis 2000.

Outre l'inflation, la Réforme des Retraites, dont Emmanuel Macron a annoncé son intention de repousser l'âge légal de départ à 65 ans, est insupportable pour nos collègues, qui, au quotidien, subissent, depuis des années, la dégradation de leurs conditions de travail, à travers les sous-effectifs chroniques, les charges de travail exponentielles et la centralisation excessive des activités de leurs services.

Pour la CGT, la vie et la santé des agents valent mieux que les profits et les économies d'échelles issues des Réformes de nos Administrations.

Le CHSCT, qui à notre sens, a pleinement son rôle à jouer dans la protection de la santé et de la sécurité au travail, se déroule dans un contexte ministériel de fragilisation des services et des missions des acteurs de prévention :

- Le Nouveau Réseau de Proximité, le NRP, vendu comme un progrès, est pour les agents et leurs représentants un recul sans précédent de la DGFIP, ses missions et son maillage. Le remplacement de services de pleine compétence, par des points de contact, des permanences ou encore des buralistes, est à notre sens une hérésie du point de vue de la qualité du service rendu au public.

Le NRP est synonyme de stress du fait de la mobilité géographique et fonctionnelle imposée mais aussi des fusions, lors des fermetures et restructurations de sites.

Le NRP est synonyme de stress, du fait de l'industrialisation et l'augmentation des tâches, avec des applications informatiques saturées. Couplé avec les suppressions de postes, c'est l'épuisement, le sentiment de noyade et celui d'abandon qu'expriment les agents.

Ce climat anxigène touche tous les agents et s'installe durablement dans les organisations de travail et laissent des traces et des traumatismes que la direction minimise souvent.

• **Enfin la suppression des CHSCT fin 2022** sonne le glas des réseaux de proximité des acteurs de prévention (représentants du personnel, médecin de prévention, ISST, assistant de prévention) qui, ensemble ont contribué à protéger les agents et qui, encore récemment, ont prouvé leur utilité lors de la crise sanitaire.

La CGT revendique un renforcement des prérogatives et des moyens des différents acteurs de prévention.

En ce qui concerne les sujets du jour, nous aurions aimé être informés des changements concernant le budget. Nous avons donné un accord de principe pour travailler avec la société Vulcain pour le secourisme et les évacuations, il avait été donc budgétisé des sommes en ce sens, mais jamais il n'avait été question de rapports pour un montant de 17280€ !

Ne devrions-nous pas prévoir une enveloppe au budget pour prévoir l'achat de passe-montagnes, mitaines et doudounes suite aux différents messages que nous recevons de plus en plus régulièrement du secrétariat général concernant les économies d'énergie !!!

Nous tenons quand même à rappeler que nous sommes des adultes et que nous sommes sur notre lieu de travail. Nous espérons que cette année le chauffage ne connaîtra pas des ratés au démarrage, comme cela a été le cas pour la climatisation.

Pour conclure, la CGT Finances considère plus que jamais que les suppressions d'emplois et les centralisations de services sont la cause principale de la dégradation des conditions de travail et de la souffrance des agents dans les services.

Ce sont des moyens humains et matériels qu'il faut à nos directions pour fonctionner correctement.

Enfin, nous ne saurons terminer sans revendiquer l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique, véritable boîte à outil de démantèlement des services publics.

NON à la suppression des CHSCT !